

## PLATON - *APOLOGIE DE SOCRATE* – 31C-33A - SOCRATE ET LA POLITIQUE

Une chose toutefois pourra sembler étrange : alors que, bien sûr, je prodigue à tout vent mes conseils en privé et que je me mêle des affaires de tout le monde, je n'ai pas l'audace de m'occuper des affaires publiques et de monter à la tribune de l'Assemblée du peuple, dont vous êtes les membres, pour donner des conseils à la cité. Cela tient à ce que, comme vous me l'avez maintes fois et en maints endroits entendu dire, se manifeste à moi quelque chose de divin, de démonique, dont précisément fait état Mélétos dans l'action qu'il a intentée, en se comportant comme un auteur de comédie. Les débuts en remontent à mon enfance. C'est une voix qui, lorsqu'elle se fait entendre, me détourne toujours de ce que je vais faire, mais qui jamais ne me pousse à l'action. Voilà ce qui s'oppose à ce que je me mêle des affaires de la cité, et c'est là — pour ma part je le crois — une opposition particulièrement heureuse. Car sachez-le, Athéniens, si j'avais entrepris de me mêler des affaires de la cité, il y a longtemps que je serais mort et que je ne serais plus d'aucune utilité ni pour vous ni pour moi-même. Et ne vous mettez pas en colère contre moi, car je vais vous assener une vérité. Il n'est en effet personne qui puisse rester en vie, s'il s'oppose franchement soit à vous soit à une autre assemblée, et qu'il cherche à empêcher que nombre d'actions injustes et illégales ne soient commises dans la cité. Mais celui qui aspire vraiment à combattre pour la justice, s'il tient à rester en vie si peu de temps que ce soit, doit demeurer un simple particulier et se garder de devenir un homme public. Et je tiens personnellement à produire des preuves sérieuses de ce que J'avance : non pas des paroles, mais, ce qui compte à vos yeux, des actes. Laissez-moi vous raconter ce qui m'est arrivé. Vous verrez bien ainsi que je n'ai fait de concession à personne au mépris de la justice, par crainte de la mort, même si, en ne cédant pas, je mettais par la même occasion ma vie en péril. Je vais vous parler sans discrétion à la mode des plaideurs, mais en disant la vérité.

Il est de fait que moi, Athéniens, je n'ai jamais exercé aucune magistrature, sauf celle de membre du Conseil. Et il se trouva que la tribu Antiochide à laquelle j'appartiens exerçait la prytanie au moment où vous vouliez juger en bloc les dix stratèges, parce qu'ils n'avaient pas recueilli les hommes qui étaient tombés à la mer au cours du combat naval ; procédure illégale comme un peu plus tard vous l'avez vous tous reconnu. Ce jour-là, je fus, moi, le seul des prytanes à m'opposer à vous pour empêcher que rien ne soit fait d'illégal, et à voter contre la proposition. Et, alors que les chefs politiques me menaçaient de dénonciation et de prise de corps, ce à quoi vous les invitiez à grands cris, j'estimais, moi, que je devais courir des risques, en me rangeant du côté de la loi et de la justice plutôt que de me ranger, par crainte de la prison ou de la mort, de votre côté à vous qui vouliez commettre une action injuste. Cela se passait au temps où la cité vivait encore sous un régime démocratique. Une fois le régime oligarchique établi, ce furent les Trente qui, à leur tour, me mandèrent, avec quatre autres, à la Tholos et qui m'ordonnèrent de ramener de Salamine Léon pour qu'il fût mis à mort. Les Trente ordonnèrent en maintes autres circonstances encore à beaucoup d'autres citoyens de commettre de tels crimes, car ils souhaitaient en salir le plus grand nombre possible, en les rendant complices de leurs crimes. En cette circonstance, une fois de plus, je fis bien entendu voir, non en paroles, mais en actes, que je n'avais, pour parler sans façon, rien à faire de la mort, et que ma préoccupation première était de ne commettre aucun acte injuste ou impie. Il faut bien reconnaître que, en dépit de sa violence, ce régime n'a pas réussi à m'intimider au point de me faire commettre un acte injuste. Effectivement, lorsque nous fûmes sortis de la Tholos, mes quatre collègues partirent pour Salamine et en ramenèrent Léon, tandis que moi je rentrai à la maison. Cela m'aurait sans doute valu la mort, si le régime n'avait été très rapidement renversé. Voilà des faits qui vous seront attestés par de nombreux témoins. Eh bien, dites-moi, imaginez-vous maintenant que j'aurais vécu tant d'années si je m'étais occupé des affaires publiques, et si, en me conduisant dignement en homme de bien, j'eusse pris la défense de la justice et que, comme il se doit, j'eusse mis cette exigence au-dessus de tout ? Tant s'en faut, Athéniens ; et personne d'autre que moi n'y serait parvenu non plus. Mais vous trouverez que, tout au long de mon existence, j'ai été un tel homme quelle que soit la fonction publique que j'ai exercée et que je suis resté le même en privé : je ne me suis jamais laissé convaincre d'agir contre la justice par personne, qu'il s'agisse de l'un de ceux que mes calomniateurs présentent comme mes disciples ou de quelqu'un d'autre.